

Suspension de 230 pompiers par le ministère de l'Intérieur

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales recourt à la manière forte pour étouffer la protestation dans le secteur de la protection civile.

Contre toute attente, le ministère de l'Intérieur annonce aujourd'hui lundi 3 mai, la suspension de 230 agents de la protection civile. Et pour cause : la participation de ces derniers à la marche des pompiers organisée dimanche dans les rues de la capitale.

Pour le ministère de l'Intérieur les participants à ce mouvement de protestation ont délibérément violé les lois régissant leur fonction. Il les accuse également d'être manipulés par des parties qui ne souhaitent du bien à l'Algérie.

En plus des suspensions, la tutelle annonce l'engagement des poursuites judiciaires contre les membres agents.

Réagissant à ces sanctions, les pompiers appellent à une nouvelle marche dimanche prochain dans les rues de la capitale.

Pour rappel, des centaines d'éléments de la protection ont tenté dimanche, de marcher vers la Présidence de la République.